

H2J DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 472 600 euros
Siège social : 20, quai Commandant Malbert, 29200 BREST
509 619 326 RCS BREST

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 18 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 18 juillet,
A 9 heures 30,

La Société H2J, Société par actions simplifiée au capital de 501 116 euros, ayant son siège social 20, quai Commandant Malbert, 29200 BREST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 403 220 031 RCS BREST, représentée par Monsieur Jacques JOLIVET, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société H2J DEVELOPPEMENT,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

la société H2J, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 20, quai Commandant Malbert, 29200 BREST au 41 rue du Château 29200 BREST à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 5 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« *ARTICLE 5 - SIÈGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 41 rue du Château 29200 BREST »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DS


DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'ASSOCIEE UNIQUE

La société H2J

Monsieur Jacques JOLIVET

DocuSigned by:

1A348DEAB0044A8...